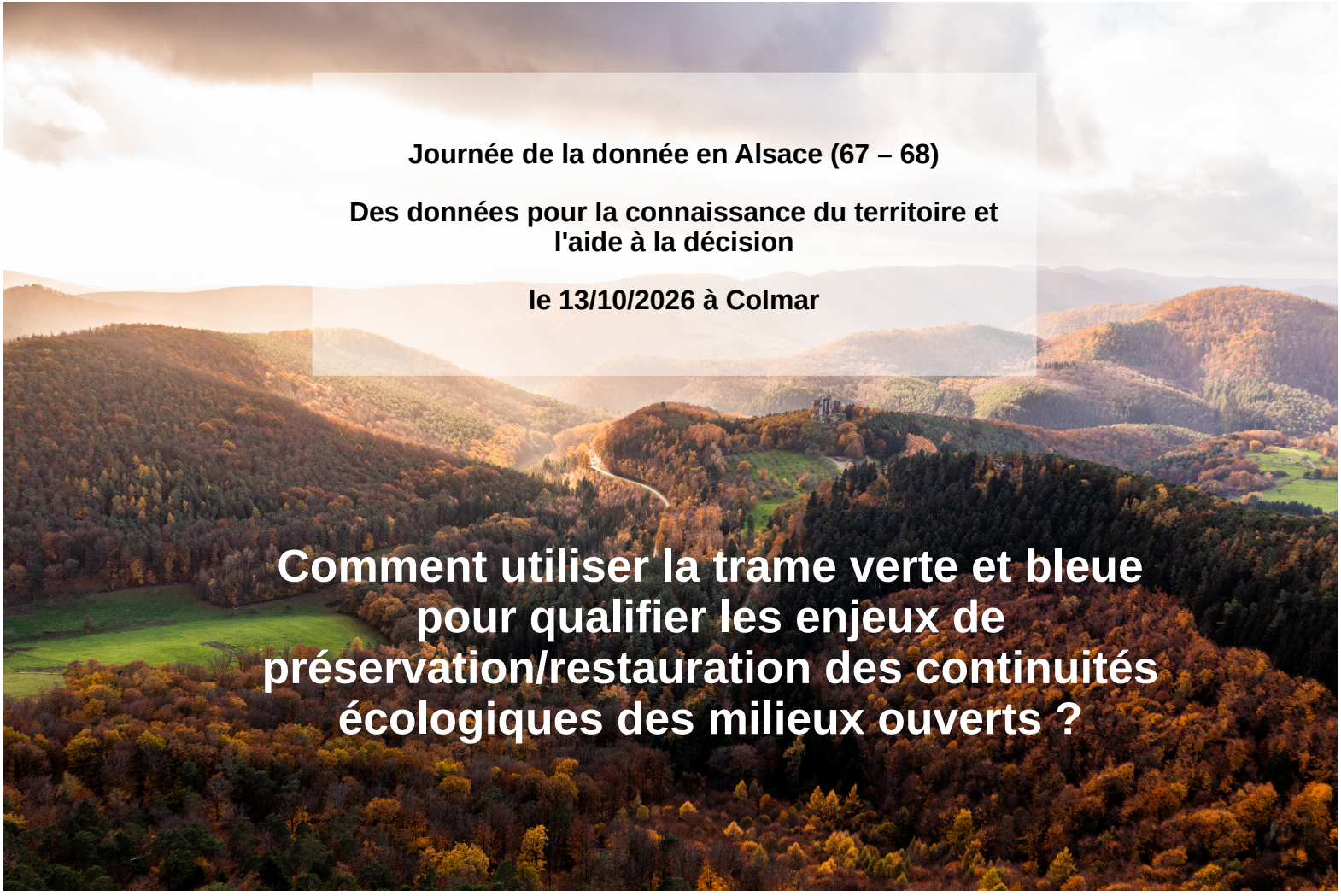
PRÉFET
DU BAS-RHIN

Liberté
Égalité
Fraternité

DATA GRAND EST



Journée de la donnée en Alsace (67 – 68)

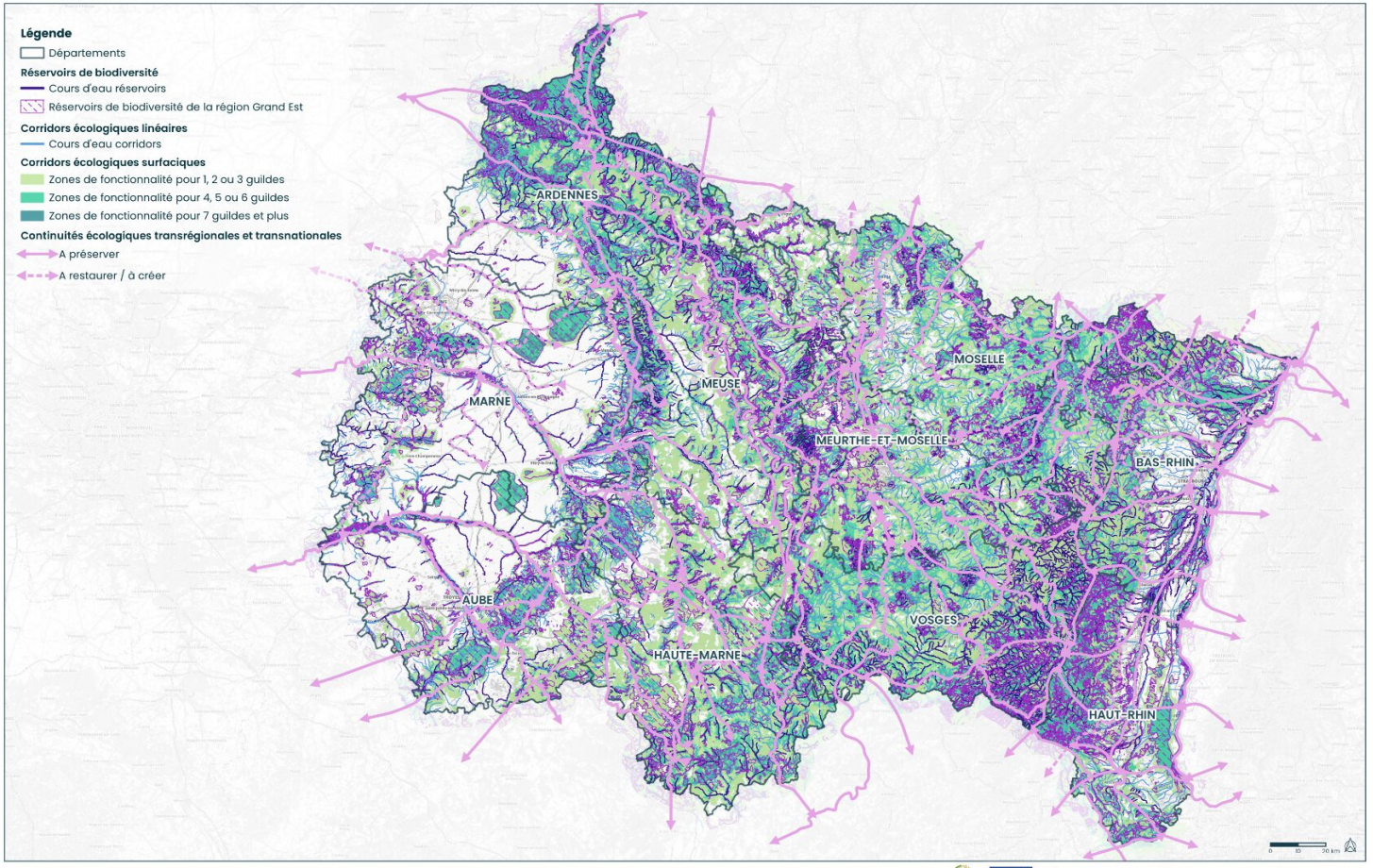
Des données pour la connaissance du territoire et l'aide à la décision

le 13/10/2026 à Colmar

Comment utiliser la trame verte et bleue pour qualifier les enjeux de préservation/restauration des continuités écologiques des milieux ouverts ?

Direction Départementale des Territoires

Synthèse des continuités écologiques régionales



Sources : DataGrandEst, DREAL Grand Est, Région Grand Est, AERM, AESN, AERMC
Fond de carte : Open Street Map | Echelle : 1/1 200 000
Analyse, modélisation et réalisation : Ubiquiste / La Trace
Date : 26/09/2024

Life BiodivEst est piloté par la région Grand Est et financé par l'Union européenne et ses partenaires

La trame verte et bleue du SRADDET, est accessible depuis mars 2026.
Elle a été élaborée selon une méthodologie homogène sur l'ensemble de la région.
Elle offre une approche fine du territoire.
Elle pose un constat mais ne hiérarchise pas les enjeux de restauration des continuités écologiques.

PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Choix méthodologiques

La trame verte et bleue est décomposée selon cinq types d'habitats.

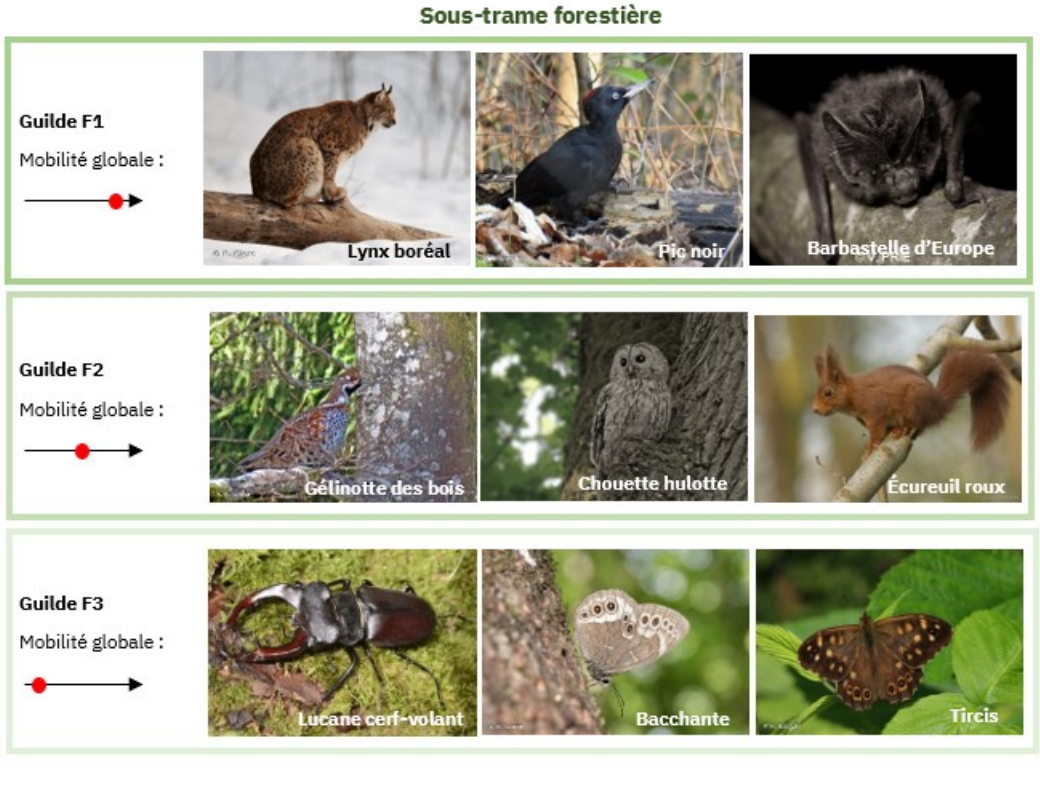


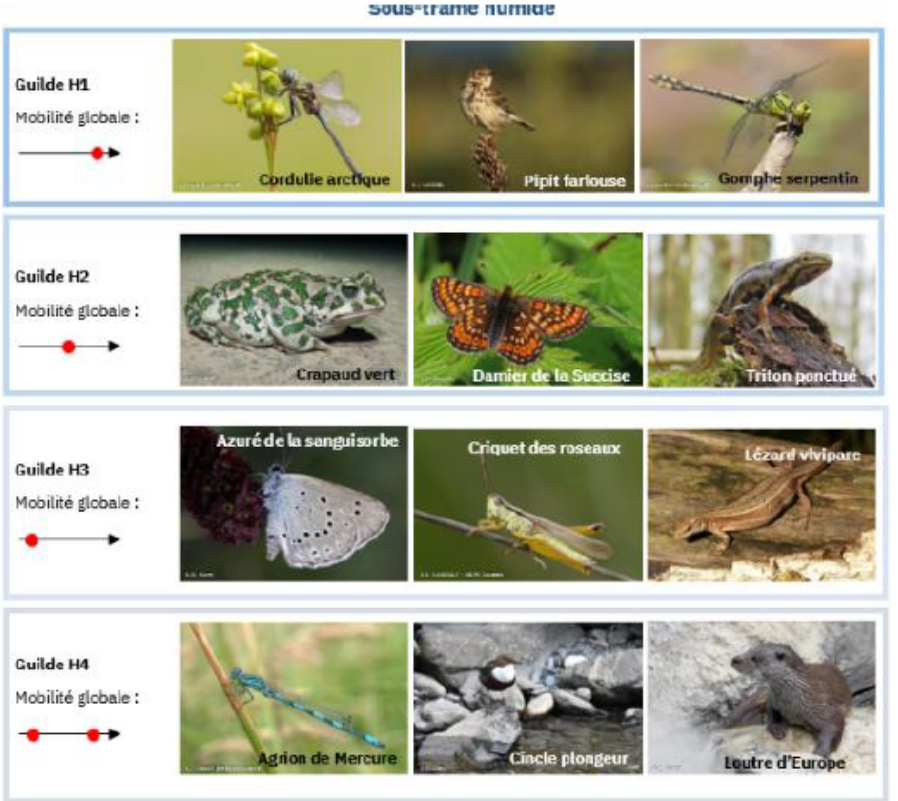
→ Seuls les milieux ouverts ont été retenus dans l'étude.

PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Choix méthodologiques

Chaque sous-trame est décomposée selon un guilde d'espèces présentes.





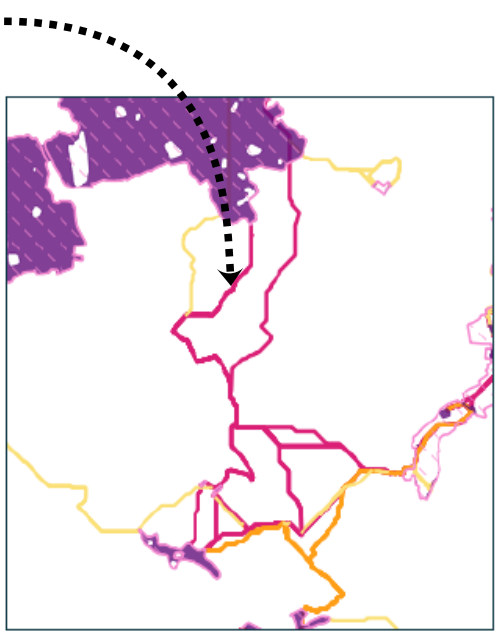
→ Nous n'avons pas fait de distinction du nombre de guildes présentes.

PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

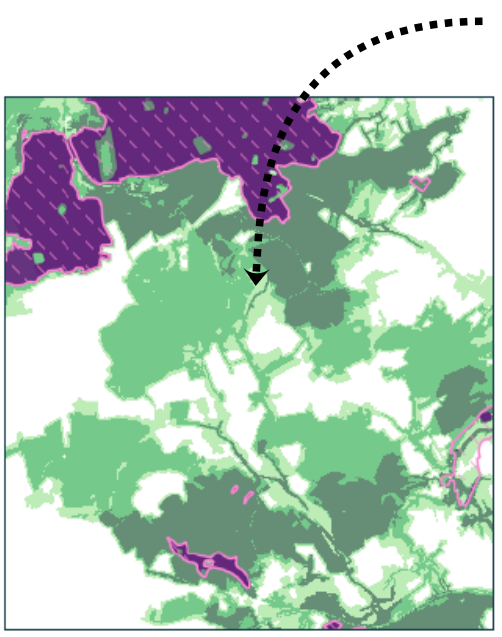
Choix méthodologiques

Les corridors écologiques sont représentés de deux manières complémentaires :

le corridor linéaire = chemin le plus direct entre deux réservoirs de biodiversité



Trajets les plus directs, facilités par un minimum d'obstacles et écologiques viables



Zones de fonctionnalité englobant des aires plus larges et reflétant la complexité des déplacements

le corridor surfacique = zones de dispersion potentielle dans le paysage

L'état des tracés linéaires est caractérisé comme :
→ Fonctionnel ;
→ Fonctionnel interrompu par une infrastructure de transport ;
→ À restaurer.

Le corridor surfacique n'est pas caractérisé par son état, mais par le nombre de guildes d'espèces présents.

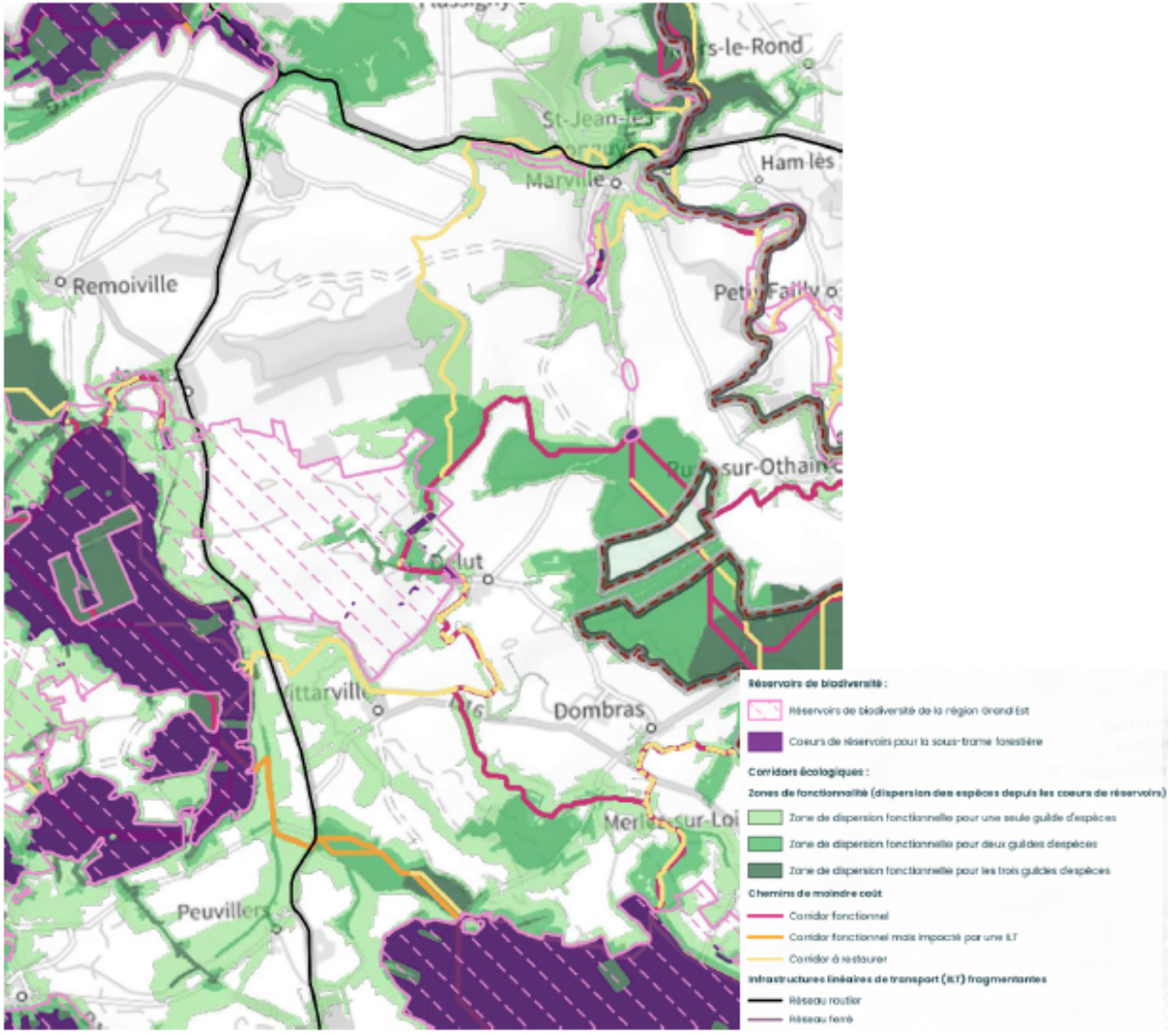
Représentation d’ensemble

Par simplification, nous avons travaillé sur :

- les habitats ouverts ;

- les corridors linéaires à restaurer par opposition aux corridors fonctionnels interrompus ou non ;

- l’enveloppe globale des corridors surfaciques quelque soit le nombre de guildes d’espèces.



Définition de trois critères

Critère 1

Importance du linéaire écologique à restaurer sur une commune : critère connu, issu de l'exploitation de la trame verte et bleue

Critère 2

La présence d'habitats favorables au sein des corridors écologiques : définition d'un indicateur représentatif.

Critère 3

Les perspectives d'urbanisation qui pèsent sur le corridor surfacique.

Critère 1

Importance du linéaire écologique à restaurer

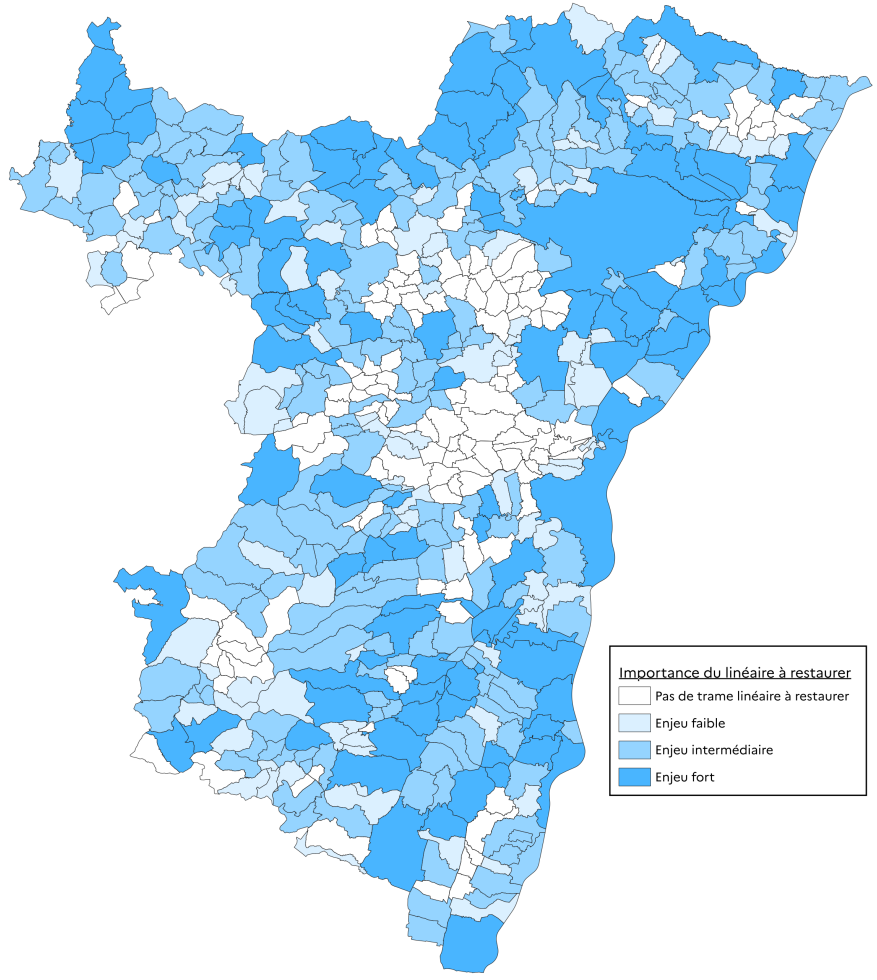
sous-trame	Prairie bocage	humide	thermophile	Somme des 3 sous-trames
Communes concernées par un linéaire à restaurer	271	329	21	384
Linéaire à restaurer	416 km	704 km	22 km	1 142 km

Une note de 1 à 3 est attribuée par commune selon l'importance du linéaire à restaurer :

1- Enjeu faible, peu de linéaire à restaurer → 25 % des communes dont le linéaire à restaurer est le plus faible

2- Enjeu intermédiaire → communes intermédiaires

3- Enjeu fort, linéaire important à restaurer → 25 % des communes dont le linéaire à restaurer est le plus fort



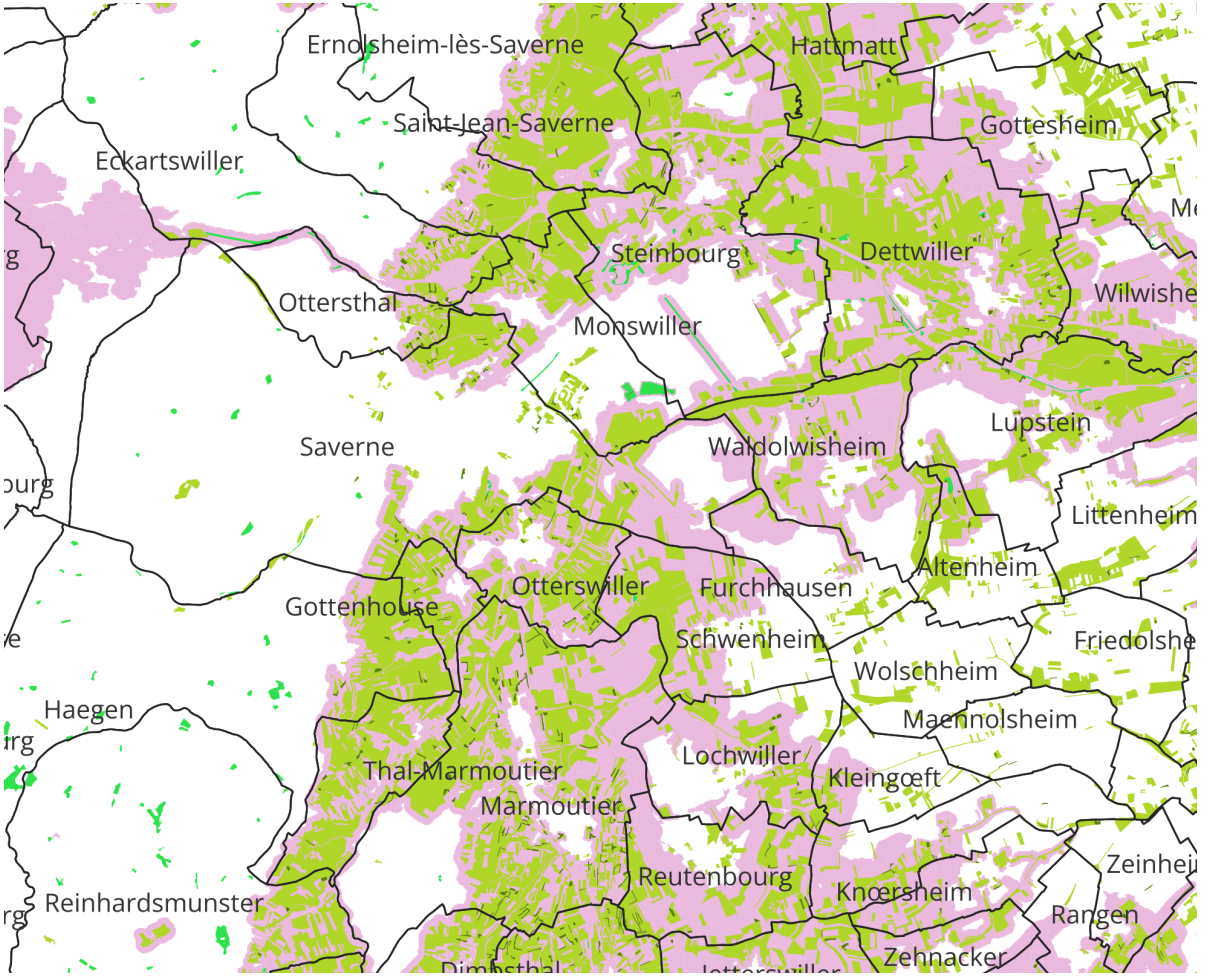
PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Critère 2

La présence d'habitats favorables au sein des corridors écologiques

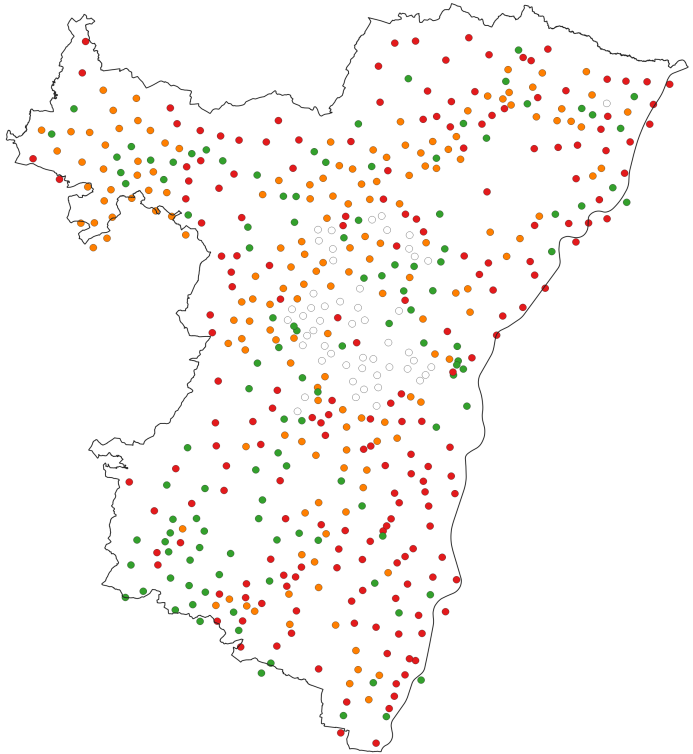
Les corridors surfaciques apparaissent en mauve sur la carte.
Les habitats prairiaux sont représentés en vert.

Une commune est caractérisée comme à enjeu fort lorsque la surface d'habitats favorables au sein du corridor est inférieure à la médiane des communes ET qu'elle a diminué entre 2007 et 2021.

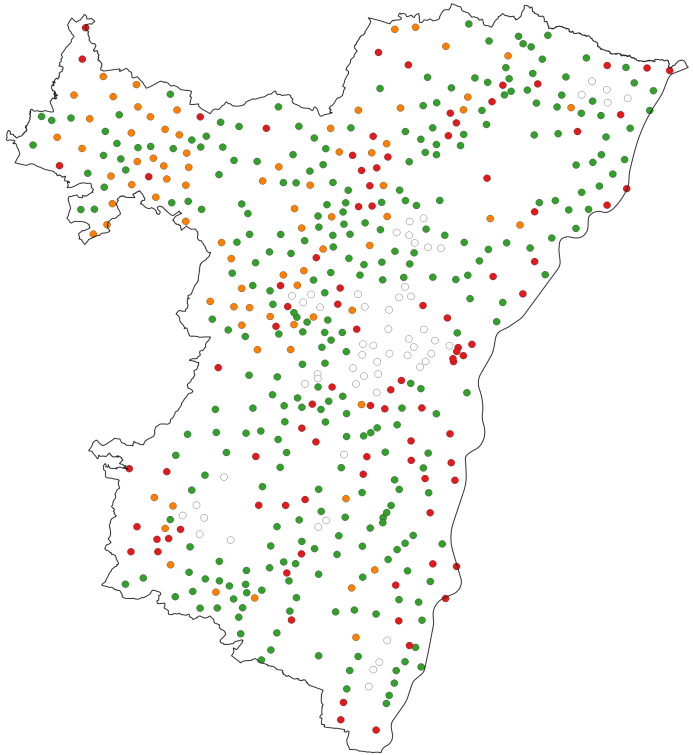


Critère 2

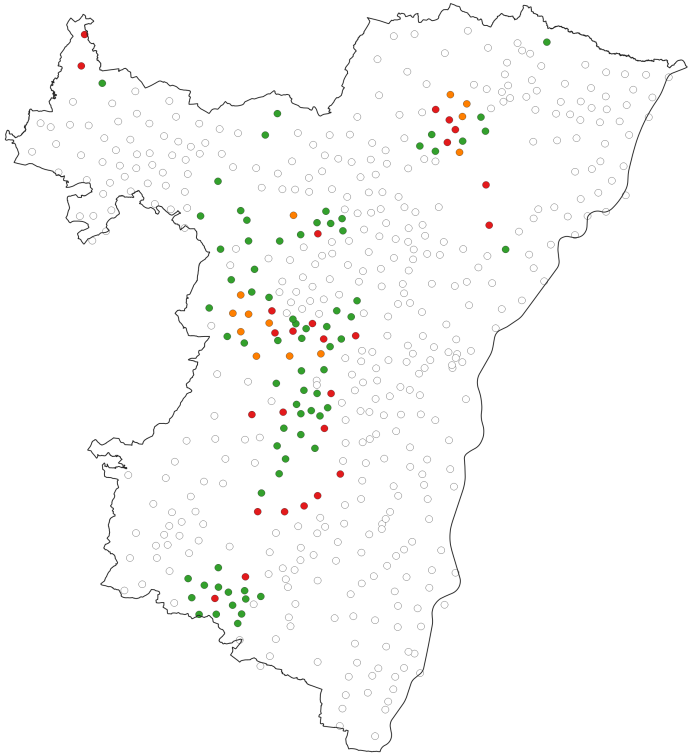
État des habitats favorables au sein des corridor



Sous-trame humide



Sous-trame prairie bocage



Sous-trame thermophile

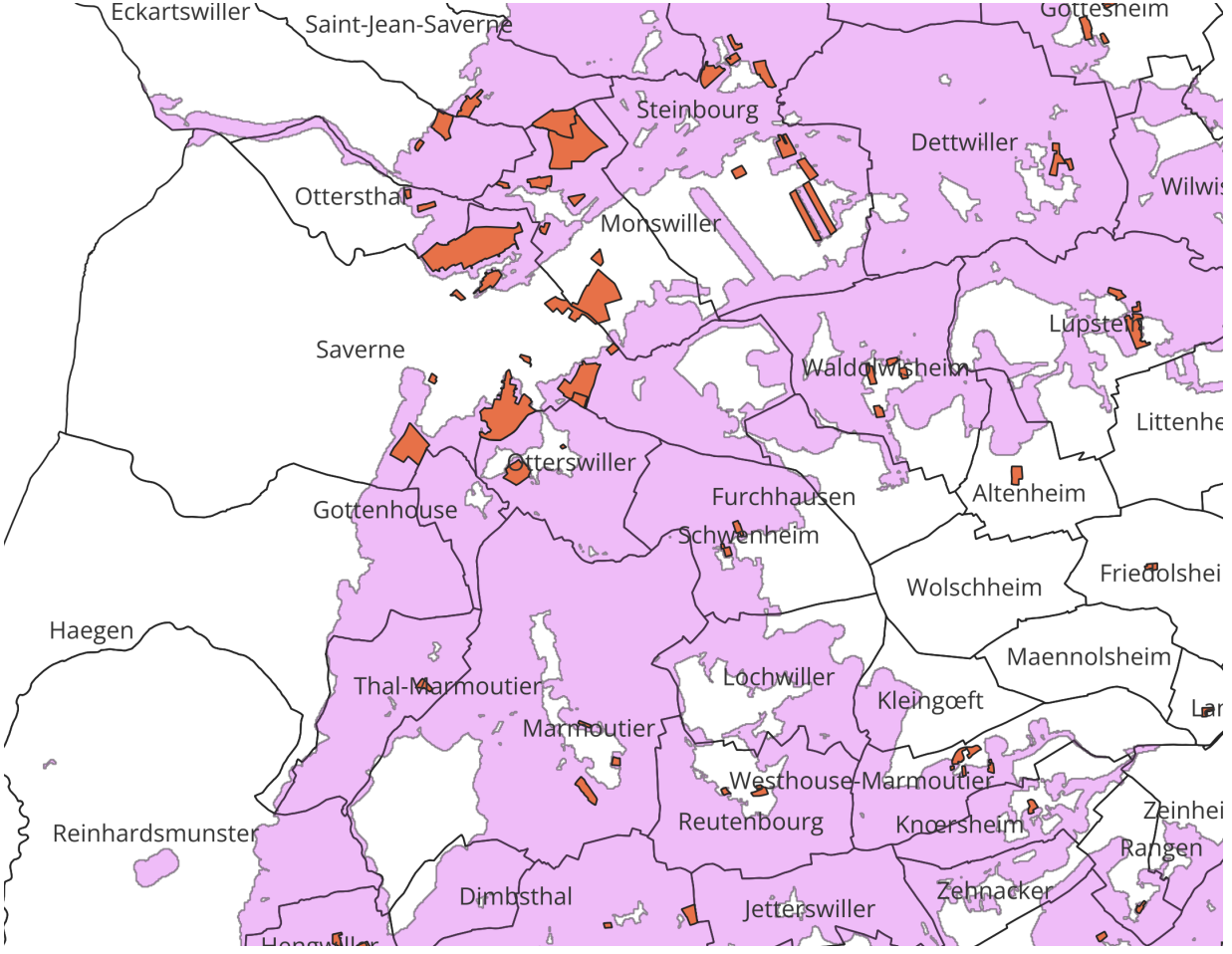
PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

Critère 3

Les perspectives d’urbanisation qui pèsent sur le corridor surfacique

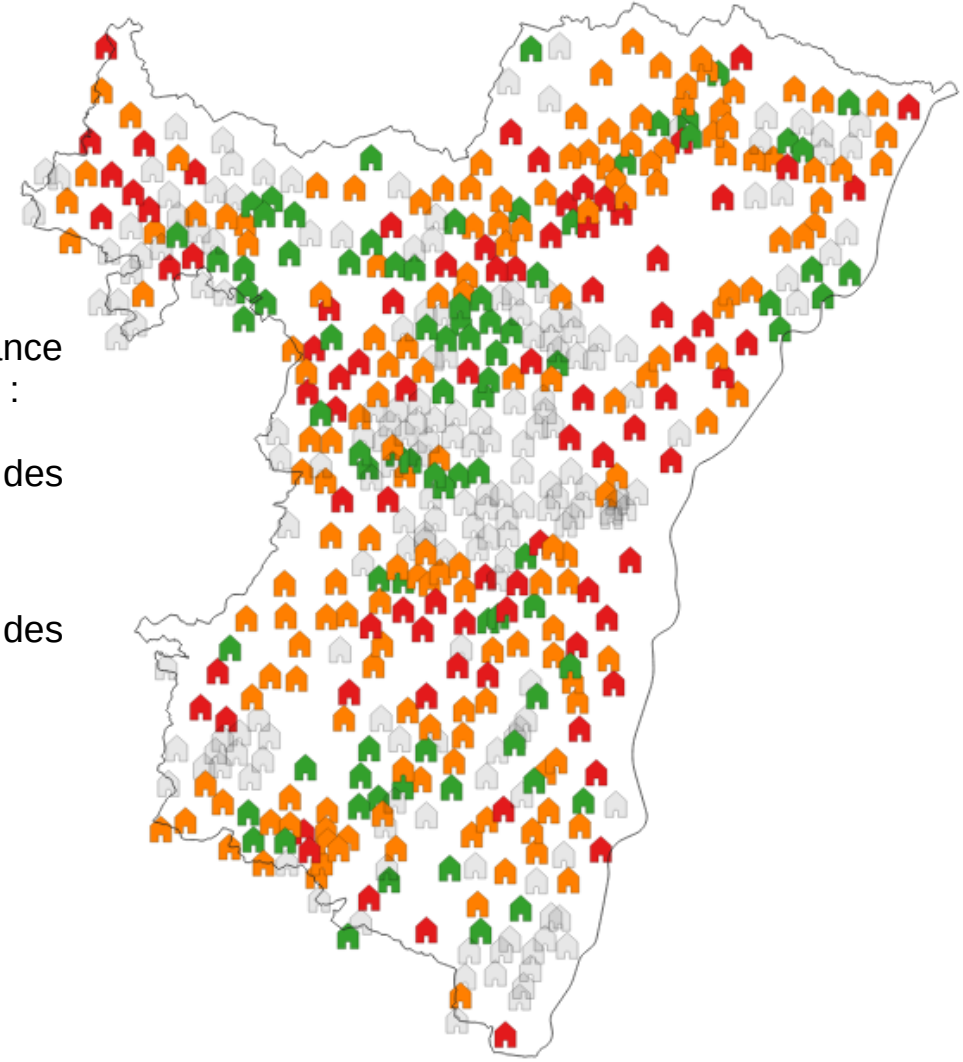
Les corridors surfaciques apparaissent en mauve sur la carte.
Les zones à urbaniser sont représentées en rouge.

Une commune est caractérisée comme à enjeu fort lorsque la surface à urbaniser au sein du corridor est située dans le quart supérieur de l’ensemble des communes du département.



Critère 3

Perspectives d’urbanisation des corridors surfaciques



Une note de 1 à 3 est attribuée aux communes selon l’importance des surfaces à urbaniser à l’intérieur des corridors écologiques :

1- Enjeu faible, peu de surfaces à urbaniser → 25 % des communes dont les surfaces à urbaniser sont les plus faibles

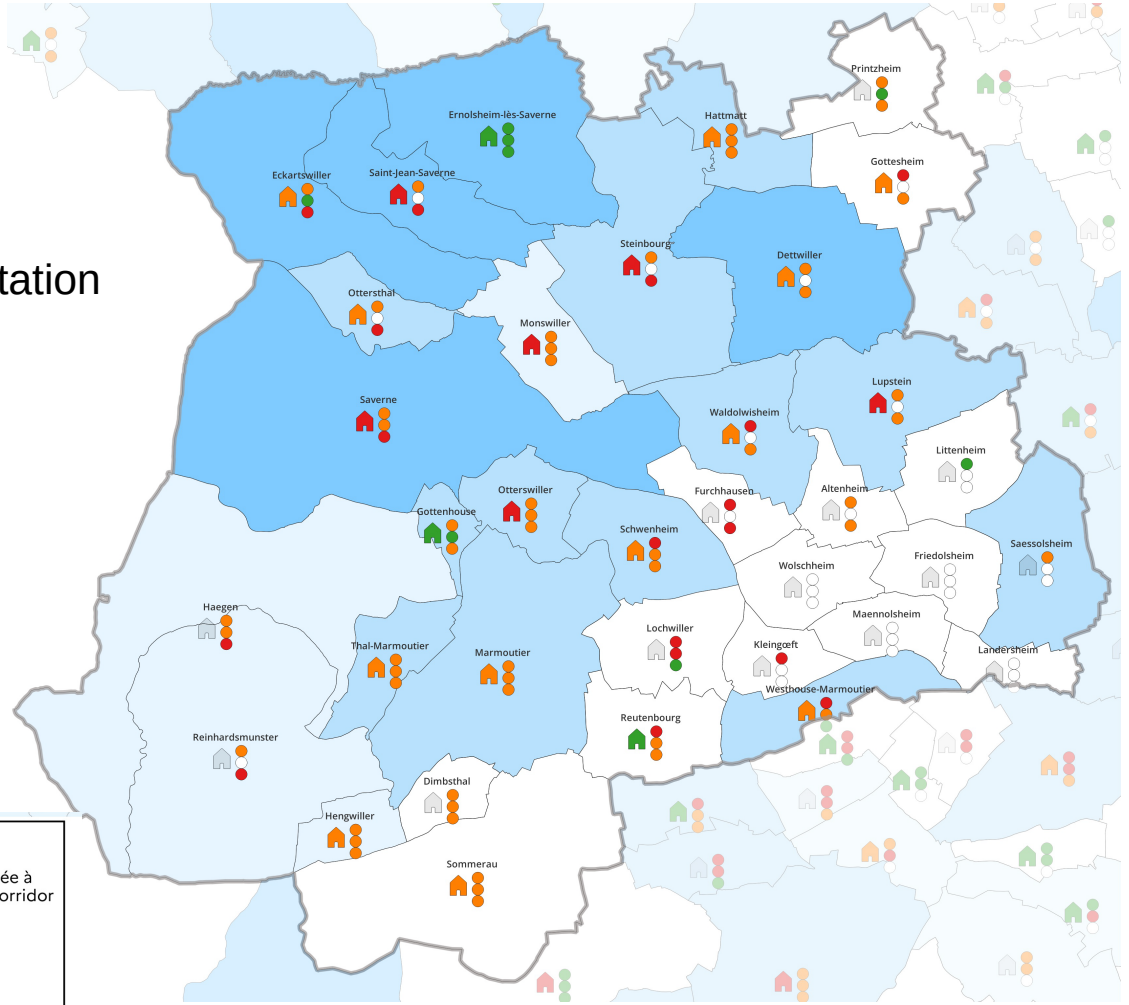
2- Enjeu intermédiaire → communes intermédiaires

3- Enjeu fort, surfaces à urbaniser importantes → 25 % des communes dont les surfaces à urbaniser sont les plus fortes)

Nombre de communes concernées : 336

En synthèse des enjeux, un atlas cartographique à l'échelle des EPCI représente l'ensemble des critères.

Il permet une première orientation avant exploitation plus fine de la trame verte sur le territoire.



Communauté de communes du Pays de Saverne

Critère 1 Critère 2 Critère 3

Importance du linéaire à restaurer
- Absence de linéaire écologique à restaurer
- Enjeu faible
- Enjeu intermédiaire
- Enjeu fort

État du corridor surfacique
- -> Trame prairie bocage
- -> Trame thermophile
- -> Trame humide
- Absence de corridor surfacique
- Enjeu faible
- Enjeu intermédiaire
- Enjeu fort

Urbanisation du corridor
- Absence de surface destinée à l'urbanisation au sein du corridor
- Enjeu faible
- Enjeu intermédiaire
- Enjeu fort

PRÉFET
DU BAS-RHIN

Liberté
Égalité
Fraternité

Je vous remercie